



le jeudi 05 février 2026

Communiqué de presse

CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION DE GÉRIATRIE DU TERRITOIRE BOURBONNAIS

Le 30 janvier 2026, a été signée, au Centre Hospitalier de Montluçon – Nériss-les-Bains, la convention constitutive de la Fédération de Gériatrie du Territoire Bourbonnais.

Portée par le Centre Hospitalier, la Fédération de Gériatrie regroupe les partenaires suivants :

- Centre Hospitalier Montluçon Nériss-les-Bains,
- L'APAD, Résidence Jardin des Sources,
- L'EHPAD de l'Aumance,
- L'EHPAD les Grands Près,
- l'EHPAD d'Hérisson,
- L'EHPAD La Chesnaye,
- l'EHPAD La Charité,
- l'EHPAD La Vigne au Bois,
- L'EHPAD, Résidence Espace Mosaïque,
- L'EHPAD Maison Saint Louis,
- L'EHPAD Résidence Emeraude,
- Domitys les rives du Cher,
- CH Ainay le chateau
- L'EHPAD de Cérilly,
- AMPAD.

L'ensemble des partenaires s'engagent à développer la coopération autour de deux axes :

- **Améliorer la prise en charge des personnes âgées** dans les structures sanitaires et médico-sociales au sein d'une filière gériatrique structurée favorisant la fluidité des parcours.
- **Apporter un soutien** dans la gestion desdites structures autant que de besoin.

De façon plus précise, les objectifs s'agissant de la prise en charge des personnes âgées sont les suivants :

- Éviter les hospitalisations inutiles,
- Éviter les ruptures de prise en charge,
- Éviter les erreurs d'orientation,
- Éviter les sorties brusques et non préparées,
- Organiser les réponses aux crises ou aux situations exceptionnelles.

Plusieurs outils sont mis à disposition des partenaires pour cela :

- **La cellule de gestion des flux et des parcours patients** qui, du lundi au vendredi, traite les demandes d'hospitalisation et favorise les admissions directes dans les services des personnes âgées de plus de 75 ans, sans passage par les Urgences.
- **Le développement de la télémédecine**, et en particulier **des télé-expertises** qui permet de solliciter à distance l'avis de médecins spécialistes (dermatologie, endocrinologie, gynécologie, ORL, néphrologie).

S'agissant du soutien en termes de gestion, il est proposé que les membres signataires puissent mutualiser certaines compétences en fonction des besoins et ressources de chacun, se coordonner pour répondre aux différents appels à projets, partager des informations utiles à la gestion des structures et notamment échanger sur la démarche d'évaluation interne et externe, proposer des actions communes d'amélioration de la qualité, participer au Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN) du Centre Hospitalier Montluçon Nériss-les-Bains.

La Fédération de Gériatrie du territoire bourbonnais s'inscrit dans une volonté forte des acteurs de la filière gériatrique de développer leur ancrage territorial pour mieux répondre au défi du vieillissement de la population et apporter leur appui et expertise aux professionnels de première ligne (médecins généralistes, infirmiers libéraux, services d'aides à domicile ...).

Zoom sur la filière gériatrique au Centre Hospitalier de Montluçon – Nériss-les-Bains

L'offre de soins gériatriques est composée de :

- Le service de court séjour gériatrique d'une capacité de 29 lits,
- Le service de médecine polyvalente à orientation gériatrique de 16 lits,
- Le service de soins de suite et de réadaptation gériatriques de 20 lits
- La consultation mémoire et la consultation d'évaluation gériatrique,
- Les EHPAD et les Unités Soins de Longue Durée (455 lits),
- Une équipe mobile de gériatrie.

Les Projets du CHMN dans le domaine de la Gériatrie :

- **Conforter l'équipe mobile de gériatrie** pour assurer des interventions en intra et en extra-hospitalier.
- Proposer à l'ARS un projet de **création d'un Centre de Ressources Territorial** pour les personnes âgées au domicile.
- **Construire de nouvelles unités d'EHPAD** sur le site de Courtalain permettant d'accueillir les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs.





Pour rappel quelques éléments statistiques :

La croissance des populations âgées de 60 ans et plus transforme la structure démographique du bassin de vie montluçonnais. Les indicateurs les plus récents attestent d'une intensification du processus de vieillissement, aussi bien que d'un positionnement du département parmi les premiers en France en part de personnes âgées.

Ainsi, le département de l'Allier figure-t-il **au neuvième rang national, selon l'INSEE**, en part d'habitants dont l'âge excède les 60 ans. Un positionnement démographique amplifié, en outre, par une tendance territoriale analogue : les départements de la Creuse et de la Nièvre, situés à quelques kilomètres du CHMN, se situent aux premier et troisième rangs nationaux. Le département de l'Allier **figure en outre en sixième rang national** pour la part des habitants de plus de 75 ans.

Rang	Département	Part des 60 ans ou plus (en %)
1	Creuse	40.1
2	Lot	39.6
3	Nièvre	39.1
4	Dordogne	38.7
5	Cantal	37.3
6	Indre	37.2
7	Gers	37.0
8	Charente-Maritime	36.7
9	Allier	36.5
10	Corrèze	36.4



Contact Presse :

Anna GUIBERT - Chargée de communication

 04.70.02.42.29

 communication@ch-montlucon.fr